Page: 1/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.11.2019 Numéro de version 1 Révision: 20.11.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: EAU JAPONAISE / EAU MERVEILLEUSE
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation: Décrassage des vernis et bronzes
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :
- · Producteur/fournisseur:

PMSB

10 Rue Saint Bernard 75011 PARIS - FRANCE

Tél: 01.43.71.82.85 - Fax: 01.43.71.95.28 Mail: contact@produits-dantan.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France: numéro ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59

Belgique / Luxembourg : (+352) 8002-5500

Suisse: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger :





GHS02 GHS05

- · Mention d'avertissement : Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide sulfurique

· Mentions de danger :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

(suite page 2)

Page: 2/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.11.2019 Numéro de version 1 Révision: 20.11.2019

Nom du produit: EAU JAPONAISE / EAU MERVEILLEUSE

(suite de la page 1)

	Consei	ls de	prudence:	:
--	--------	-------	-----------	---

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.	
P102	Tenir hors de portée des enfants.	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.	
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.	
P261	Éviter de respirer les brouillards.	
P261	Éviter de respirer les vapeurs.	
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.	
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de	
	protection des yeux/du visage.	
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.		
P303+P361+P353	3 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement	

tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P363 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P403+P235

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers:

· Résultats des évaluations PBT et vPvB :

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélange

Description: Préparation: composée des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:

CAS: 64-17-5 éthanol 10-20%

EINECS: 200-578-6 Flam. Liq. 2, H225; (1) Eye Irrit. 2, H319

Numéro index: 603-002-00-5 Limite de concentration Eye Irrit. 2; H319: C≥50% spécifique:

RTECS: KQ 6300000

Reg.nr.: 01-2119457610-43-xxxx

CAS: 7664-93-9 1-5% acide sulfurique

EINECS: 231-639-5 Skin Corr. 1A, H314

mites de concentration Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 15 % Skin Irrit. 2; H315: 5 % ≤ C < 15 % Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 15 % Numéro index: 016-020-00-8 Limites s pé ci fi qu es: Reg.nr.: 01-2119458838-20

propane-2-ol

CAS: 67-63-0 <1%

EINECS: 200-661-7 Flam. Liq. 2, H225; (1) Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 Numéro index: 603-117-00-0

RTECS: NT 8050000

Reg.nr.: 01-2119457558-25-xxxx

(suite page 3)

Page: 3/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.11.2019 Numéro de version 1 Révision: 20.11.2019

Nom du produit: EAU JAPONAISE / EAU MERVEILLEUSE

(suite de la page 2)

CAS: 78-93-3 butanone <1%

♠ Flam. Liq. 2, H225; ♠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336

Numéro index: 606-002-00-3

RTECS: EL 6475000

EINECS: 201-159-0

Reg.nr.: 01-2119457290-43-XXXX

CAS: 8042-47-5 huile minérale blanche 5-10%

Reg.nr.: 01-2119487078-27

· SVHC Aucun

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours :
- · Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- · Produits extincteurs à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

- · 5.3 Conseils aux pompiers :
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.
- · Autres indications : Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

(suite page 4)

Page: 4/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.11.2019 Numéro de version 1 Révision: 20.11.2019

Nom du produit: EAU JAPONAISE / EAU MERVEILLEUSE

(suite de la page 3)

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· 6.4 Référence à d'autres sections :

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:





Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

- · 8.1 Paramètres de contrôle :
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 64-17-5 éthanol (10-25%)

VME Valeur momentanée: 9500 mg/m³, 5000 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 1000 ppm

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique (≤2,5%)

VME Valeur momentanée: 3 mg/m³ Valeur à long terme: 0,05* mg/m³

*fraction thoracique, (11)

(suite page 5)

Page: 5/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.11.2019 Numéro de version 1 Révision: 20.11.2019

Nom du produit: EAU JAPONAISE / EAU MERVEILLEUSE

(suite de la page 4)

CAS: 67-63-0 propane-2-ol (<1%)

VME Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

CAS: 78-93-3 butanone (<1%)

VME Valeur momentanée: 900 mg/m³, 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m³, 200 ppm

risque de pénétration percutanée

· DNEL

CAS: 64-17-5 éthanol

Dermique DNEL Worker long-term systemic 343 mg/kg bw/d Inhalatoire DNEL Worker long-term systemic 950 mg/m³

DNEL Worker acute/short-term local effects 19 mg/m³

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

Inhalatoire DNEL Worker long-term local effects 0,05 mg/m³

DNEL Worker acute/short-term local effects 0,1 mg/m³

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

Oral DNEL Public long-term systemic 26 mg/kg bw/d
Dermique DNEL Public long-term systemic 319 mg/kg bw/d
DNEL Worker long-term systemic 888 mg/kg bw/d
Inhalatoire DNEL Public long-term systemic 89 mg/m³

DNEL Worker long-term systemic 500 mg/m³

CAS: 78-93-3 butanone

Oral DNEL Public long-term systemic 31 mg/kg bw/d
Dermique DNEL Worker long-term systemic 1.161 mg/kg bw/d

2.251 mg/L

Inhalatoire DNEL Public long-term systemic 106 mg/m³
DNEL Worker long-term local effects 600 mg/m³

· PNEC

CAS: 64-17-5 éthanol

PNEC STP 0,72 mg/L
PNEC aqua (fresh water) 0,96 mg/L
PNEC aqua (marine water) 0,79 mg/L
PNEC sediment (fresh water) 3,6 mg/kg
PNEC sediment (marine water) 2,9 mg/kg
PNEC soil 0,63 mg/kg

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

PNEC STP 8,8 mg/L
PNEC aqua (fresh water) 0,0025 mg/L
PNEC aqua (marine water) 0,0025 mg/L
PNEC sediment (fresh water) 0,002 mg/kg
PNEC sediment (marine water) 0,002 mg/kg

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

PNEC STP

PNEC oral food 160 mg/kg

Page: 6/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.11.2019 Numéro de version 1 Révision: 20.11.2019

Nom du produit: EAU JAPONAISE / EAU MERVEILLEUSE

(suite de la page 5)

PNEC aqua (fresh water) 140,9 mg/L PNEC aqua (intermittent releases) 140,9 mg/L

PNEC aqua (marine water) 140,9 mg/L
PNEC sediment (fresh water) 552 mg/kg
PNEC sediment (marine water) 552 mg/kg
PNEC soil 28 mg/kg

CAS: 78-93-3 butanone

PNEC STP 709 mg/L PNEC aqua (fresh water) 55,8 mg/L

PNEC aqua (intermittent releases) 55,8 mg/L
PNEC aqua (marine water) 55,8 mg/L
PNEC sediment (marine water) 284,7 mg/kg
PNEC soil 22,5 mg/kg

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition :
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants : Butylcaoutchouc

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

1

- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Liquide Couleur: Rose

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C:

Page: 7/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.11.2019 Numéro de version 1 Révision: 20.11.2019

Nom du produit: EAU JAPONAISE / EAU MERVEILLEUSE

(suite de la page 6)

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

· Point éclair : <23 °C

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

• Température d'auto inflammation: Non applicable.

· Température de décomposition: Non déterminé.

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:
 Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs

vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: 3,5 Vol % Supérieure: 15 Vol %

· Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité à 20 °C: 1,06 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.
 Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé. **Cinématique:** Non déterminé.

• 9.2 Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique :
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Réactions aux alcalis puissants.
- · 10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Page: 8/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.11.2019 Numéro de version 1 Révision: 20.11.2019

Nom du produit: EAU JAPONAISE / EAU MERVEILLEUSE

(suite de la page 7)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 64-17-5 éthanol

Oral LD50 7.060 mg/kg (rat) Inhalatoire LC50/4 h 20.000 mg/l (rat)

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

Oral LD50 2.140 mg/kg (rat) Inhalatoire LC50/4 h 850 mg/l (souris)

347 mg/l (rat)

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

Oral LD50 5.045 mg/kg (rat)

Dermique LD50 12.800 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/4 h 30 mg/l (rat)

CAS: 78-93-3 butanone

Oral LD50 3.300 mg/kg (rat)

Dermique LD50 5.000 mg/kg (lapin)

- · Effet primaire d'irritation :
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certainsorganes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

CAS: 64-17-5 éthanol

EC50 72h 275 mg/l (Algae)

EC50 48h 12.340 mg/l (daphnia)

EC50 96h 13.000 mg/l (fish)

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

EC50 72h >100 mg/l (Algae)

EC50 48h >100 mg/l (daphnia)

(suite page 9)

Page: 9/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.11.2019 Numéro de version 1 Révision: 20.11.2019

Nom du produit: EAU JAPONAISE / EAU MERVEILLEUSE

(suite de la page 8)

EC50 96h 16-28 mg/l (fish)

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

LC50 48h 8.970 mg/l (fish)

EC50 72h >1.000 mg/l (Algae)

CAS: 78-93-3 butanone

LC50 96h >400 mg/l (fish)

EC50 48h 4.025-6.440 mg/l (Crustaceans)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets :
- · Recommandation:



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

HP3 Inflammable

HP4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires

- Emballages non nettoyés
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA UN2924
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

(suite page 10)

Page: 10/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition: 20.11.2019 Numéro de version 1 Révision: 20.11.2019

Nom du produit: EAU JAPONAISE / EAU MERVEILLEUSE

(suite de la page 9)

· ADR UN2924 LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF,

> N.S.A. (ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE), ACIDE SU LF UR IQ UE, ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE (MÉTH YLÉTHYLC ÉTONE), ISOPRO PANOL

(ALCOOL ISOPROPYLIQUE))

FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O. · IMDG

> (ETHANOL (ETHYL ALCOHOL), SULPHURIC ACID, ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYL KETONE), **ISOPROPANOL ISOPROPYL** (

ALCOHOL))

·IATA FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.

(containing ETHANOL, SULPHURIC ACID, ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYL KETONE),

ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR





· Classe 3 (FC) Liquides inflammables.

 Étiquette 3+8

· IMDG





· Class 3 Liquides inflammables.

· Label 3/8

·IATA





3(8)

Ш · Class Non applicable. · Label

· 14.4 Groupe d'emballage

Attention: Liquides inflammables. · ADR, IMDG, IATA

338 · 14.5 Dangers pour l'environnement: F-E,S-C · 14.6 Précautions particulières à prendre par Strong acids

l'utilisateur

· Code danger: · No EMS:

· Segregation groups

Non applicable. · Stowage Category

(suite page 11) Stowage Code

3 Liquides inflammables.

SW2 Clear of living quarters.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe Il de la convention Marpol et au recueil IBC

Page: 11/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.11.2019 Numéro de version 1 Révision: 20.11.2019

Nom du produit: EAU JAPONAISE / EAU MERVEILLEUSE

(suite de la page 10)

· Indications complémentaires detransport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

Quantités exceptées (EQ)
 Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30

ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500

ml

Catégorie de transportCode de restriction en tunnels

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

• Excepted quantities (EQ) Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml UN 2924 LIQUIDE INFLAMMABLE. CORROSIF.

· "Règlement type" de l'ONU: UN 2924 LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF,

N.S.A. (ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE), ACIDE SU LF UR IQ UE, ÉTH Y L M É T H Y L C É T O N E (MÉTH YLÉTHYLC ÉTONE), ISOPRO PANOL

(ALCOOL ISOPROPYLIQUE)), 3 (8), II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoguer somnolence ou vertiges.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Règles d'extrapolation

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

(suite page 12)

Page: 12/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 20.11.2019 Numéro de version 1 Révision: 20.11.2019

Nom du produit: EAU JAPONAISE / EAU MERVEILLEUSE

(suite de la page 11)

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

FR